Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°75-2020-028

PUBLIÉ LE 27 JANVIER 2020

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2020-01-23-007 - Arrêté de délégation de signature - Groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris (11 pages) Page 3

75-2020-01-23-008 - Arrêté de subdélégation marchés - Groupe Hospitalo-Universitaire « AP-HP.Nord - Université de Paris » (4 pages) Page 15

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris

75-2020-01-27-001 - Arrêté portant délégation de signature - PCRP 18-19-20 (2 pages) Page 20

75-2020-01-27-002 - Arrêté portant délégation de signature - PCRP des 5ème et 14ème arrondissements (2 pages) Page 23

75-2020-01-27-003 - Arrêté portant délégation de signature - Pôle Pilotage et Ressources - DRFIP 75 (4 pages) Page 26

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2020-01-23-007

Arrêté de délégation de signature - Groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris

Arrêté de délégation de signature
N°

Le directeur du Groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris regroupant les sites hospitaliers Bichat-Claude Bernard, Beaujon, Louis-Mourier, Bretonneau, Adélaïde-Hautval, Saint-Louis, Lariboisière-Fernand Widal et Robert-Debré,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, D. 6143-33 à D. 6143-35, R. 6147-5 et R. 6147-10,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n° 2013318-0006 modifié du 14 novembre 2013 et du 13 mars 2019, fixant les matières déléguées par le Directeur général de l'AP-HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté directorial n°2019-030 du 3 juillet 2019 modifiant l'organisation interne de l'AP-HP,

ARRETE

Article 1er

Délégation générale de signature est donnée à :

- Madame Hélène GILARDI, directrice placée auprès du directeur du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris en qualité d'adjointe, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, dans le champ d'attribution de Vincent-Nicolas DELPECH déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé.

Article 2

Délégation générale de signature est donnée à :

- Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, Secrétaire général chargé des finances et du contrôle de gestion, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, dans le champ d'attribution de Vincent Nicolas DELPECH déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé.

En cas d'empêchement de Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, Secrétaire général chargé des finances et du contrôle de gestion, délégation est donnée à :

- Monsieur Ladislas KARSENTY, directeur délégué à la coordination du projet médical et des coopérations du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris.

Délégation générale de signature est donnée à :

- Monsieur Florent BOUSQUIÉ, directeur des hôpitaux Saint-Louis et Robert-Debré,
- Madame Bénédicte ISABEY, directrice chargée des hôpitaux Lariboisière et Fernand-Widal et du projet Nouveau Lariboisière,
- Madame Pauline MAISANI, directrice des hôpitaux Bichat-Claude Bernard et Beaujon et du projet Campus Nord,

A l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, dans le champ d'attribution de Vincent-Nicolas DELPECH déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé.

Article 3

- Délégation générale de signature est donnée à Madame Pauline MAISANI, directrice des hôpitaux Bichat-Claude Bernard et Beaujon et du projet Campus Nord, à l'effet de signer, pour ces hôpitaux, tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, dans le champ d'attribution de Vincent-Nicolas DELPECH déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé.

En cas d'empêchement de Madame Pauline MAISANI, délégation est donnée à :

- Monsieur Arnaud GIRAUDET, à l'effet de signer tous les actes pour lesquels Madame Pauline MAISANI a reçu délégation de signature, au titre de ses fonctions de directeur de l'hôpital Beaujon ;

Article 4

- Délégation générale de signature est donnée à Monsieur Florent BOUSQUIÉ, directeur des hôpitaux Saint-Louis et Robert-Debré, à l'effet de signer, pour ces hôpitaux, tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, dans le champ d'attribution de Vincent-Nicolas DELPECH déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé.

En cas d'empêchement de Monsieur Florent BOUSQUIÉ, délégation est donnée à :

- Monsieur Romain DUVERNOIS, et Monsieur Pierre BOSSER, à l'effet de signer, tous les actes pour lesquels Monsieur Florent BOUSQUIÉ a reçu délégation de signature au titre de leurs fonctions respectives de directeur des approvisionnements, des services économiques et logistiques du groupe hospitalo-universitaire et de directeur-adjoint des ressources humaines du groupe hospitalo-universitaire.

Article 5

- Délégation générale de signature est donnée à Madame Bénédicte ISABEY, directrice chargée des hôpitaux Lariboisière et Fernand-Widal et du projet Nouveau Lariboisière, à l'effet de signer, pour ces hôpitaux, tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, dans le champ d'attribution de Vincent-Nicolas DELPECH déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé.

En cas d'empêchement de Madame Bénédicte ISABEY, délégation est donnée à :

- Monsieur Clément CORRIOL, Madame Anna SEBBAG et Madame Hélène GENDREAU à l'effet de signer tous les actes pour lesquels Madame Bénédicte ISABEY a reçu délégation de signature, au titre de leurs fonctions respectives de directeur des ressources humaines du groupe hospitalo-universitaire, de directrice du site Fernand-Widal et de directrice-adjointe des ressources humaines du groupe hospitalo-universitaire.

Article 6

- Délégation générale de signature est donnée à Monsieur Ludovic TRIPAULT, directeur de l'hôpital Louis-Mourier et directeur des soins et des activités paramédicales de l'hôpital Adélaïde Hautval, à l'effet de signer, pour cet hôpital, tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, dans le champ d'attribution de Vincent-Nicolas DELPECH déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé.

En cas d'empêchement de Monsieur Ludovic TRIPAULT, délégation est donnée à :

- Madame Samia IBÉGAZÈNE et Madame Elisabeth DELAGREVERIE à l'effet de signer, tous les actes pour lesquels Monsieur Ludovic TRIPAULT a reçu délégation de signature, au titre de leurs fonctions respectives de directrice des ressources humaines adjointe du groupe hospitalo-universitaire et de directrice des soins et des activités paramédicales de l'hôpital Louis Mourier.

Article 7

- Délégation générale de signature est donnée à Madame Florence KANIA, coordonnatrice générale des soins et des activités paramédicales, directrice chargée des hôpitaux Bretonneau et Adélaïde-Hautval, à l'effet de signer, pour ces hôpitaux, tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, dans le champ d'attribution de Vincent-Nicolas DELPECH déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé.

En cas d'empêchement de Madame Florence KANIA, délégation est donnée à :

- Madame Hélène GENDREAU, Monsieur Axel JULIEN, et Monsieur Ludovic TRIPAULT à l'effet de signer, tous les actes pour lesquels Madame Florence KANIA a reçu délégation de signature, au titre de leurs fonctions respectives de directrice adjointe des ressources humaines du groupe hospitalo-universitaire, de directeur-adjoint des finances du groupe hospitalo-universitaire; et de Directeur des soins et des activités paramédicales de l'hôpital Adélaïde Hautval.

Article 8

Délégation de signature est donnée à :

- Monsieur Clément CORRIOL, directeur des ressources humaines du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Monsieur Ladislas KARSENTY, directeur délégué à la coordination du projet médical et des coopérations du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Monsieur Stéphane LAFFON, directeur des affaires médicales du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord-Université de Paris, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, G, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Monsieur Romain DUVERNOIS, directeur des approvisionnements, services économiques et logistiques du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Monsieur Alain BENTOUNSI, coordonnateur général des soins du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord-Université de Paris, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

- Monsieur Olivier VILAIN, Directeur des investissements et de la maintenance du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord- Université de Paris, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Monsieur Gilles DULUC, directeur de la recherche et de l'Innovation du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (pour les numéros 2, 6, 7, 8 et 10), G, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Monsieur Franck FOUCHÈRE, directeur du système d'information du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, E, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Madame Virginie BARRABÉ, directrice de la communication et des affaires culturelles du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord- Université de Paris, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes J relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Madame Karine JOY-HALPHEN, directrice du mécénat, du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord-Université de Paris à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Article 9

Délégation de signature est donnée à :

- Madame la Docteure Marie-Pierre DILLY, directrice de la qualité, gestion des risques, et relation des usagers, du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris à l'effet de signer pour ce GHU, tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes F, H, I relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;

Article 10

En cas d'empêchement de Monsieur Clément CORRIOL, directeur des ressources humaines du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, délégation est donnée à :

- Madame Samia IBÉGAZÈNE, directrice des ressources humaines adjointe du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- Madame Hélène GENDREAU, directrice des ressources humaines adjoint du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- Monsieur Pierre BOSSER, directeur des ressources humaines adjoint du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- Monsieur Nicolas DELMAS, directeur des ressources humaines adjoint du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- Madame Nathalie FAURE, Attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

- Madame Pauline KÉRIGNARD, Attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Madame Sylviane GAUTRAND, Attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Madame Hakima AOUICI, Attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- Madame Delphine RENIER, Attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- Monsieur Grégory SOFIKITIS, Adjoint des cadres hospitaliers, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- Madame Sandrine Rachel ZERBIB, Attachée d'Administration Hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Article 11

En cas d'empêchement de Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, secrétaire général chargé des finances et du contrôle de gestion du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, délégation est donnée à :

- Monsieur Pierre ROSMORDUC, directeur des finances adjoint du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord-Université de Paris, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Madame Claire DECOUTY, directrice des finances adjoint du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord-Université de Paris, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Monsieur Axel JULIEN, directeur des finances adjoint du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord-Université de Paris, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Monsieur Paul TAIEB, directeur des finances adjoint du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord-Université de Paris, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Madame Josette GASCON, Attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- Madame Emilie GEORGE, Attachée d'administration hospitalière principale, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- Monsieur Gabriel ROYER, Attaché d'administration hospitalier contractuel, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Article 12

En cas d'empêchement de Monsieur Stéphane LAFFON, directeur des affaires médicales du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, délégation est donnée à :

- Madame Johanne MENU, directrice des affaires médicales adjointe du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction

et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, G , H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;

- Monsieur Stéphane GOUPIL, attaché d'administration hospitalière principal, à l'effet de signer tous les actes pour les affaires courantes des affaires médicales énoncées au paragraphe A, F, G, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- Madame Laure BARROUILLET attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes pour les affaires courantes des affaires médicales énoncées au paragraphe A, F, G, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- Madame Marie-Claude BOURGOIN, attachée d'administration hospitalière, a effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, G, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- Madame Sophie VIANE, Adjointe des Cadres Hospitaliers, a effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, G, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Article 13

En cas d'empêchement de Monsieur Romain DUVERNOIS, directeur des approvisionnements, services économiques et logistiques du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, délégation est donnée à :

- Madame Marie-Claude MANOIR, Attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- Madame Caroline CUVELLIER, Adjointe des cadres hospitaliers, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- Monsieur Patrick DIDIER, Responsable adjoint du service achat des hôpitaux Bichat-Claude Bernard, Beaujon, Louis Mourier, Bretonneau, Adélaïde Hautval, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;

Article 14

En cas d'empêchement de Monsieur Alain BENTOUNSI, coordonnateur général des soins du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, délégation est donnée à :

- Madame Florence KANIA, coordonnatrice générale des soins adjointe du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, et directrice des hôpitaux Bretonneau et Adélaïde Hautval à l'effet de signer tous des actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Madame Elisabeth DELAGREVERIE, directrice des soins et des activités paramédicales de l'hôpital Louis-Mourier, à l'effet de signer tous des actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Monsieur Ludovic TRIPAULT, directeur des soins et des activités paramédicales de l'hôpital Adélaïde Hautval, à l'effet de signer tous des actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Madame Anita FOUREAU, coordonnatrice générale des soins de l'hôpital Robert Debré, à l'effet de signer tous des actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Madame Valérie MORISSE, directrice des soins et des activités paramédicales des Hôpitaux Lariboisière et Fernand Widal, à l'effet de signer tous des actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

- Madame Myriam CHEVILLARD, directrice des soins et des activités paramédicales de l'hôpital Saint-Louis, à l'effet de signer tous des actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Madame Maria DEVAUD, coordonnatrice générale des soins des hôpitaux Bichat-Claude Bernard et Bretonneau, à l'effet de signer tous des actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Madame Karine CORBRION, directrice des soins de l'hôpital Beaujon, à l'effet de signer tous des actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Article 15

En cas d'empêchement de Monsieur Olivier VILAIN, Directeur des investissements et de la maintenance du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, délégation est donnée à :

- Monsieur Moussa TOURE, directeur grands projets et organisation du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- Monsieur Arsène LOLLICHON, directeur adjoint investissements et de la maintenance du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- Monsieur Benoît CHABANEL, directeur adjoint investissements et de la maintenance du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- Monsieur Stéphane POIGNANT, directeur adjoint investissements et de la maintenance du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;

Et

- Monsieur Anthony HAMON, adjoint équipements secteur ouest du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Monsieur Dominique NOUYOUX, adjoint immobilier secteur ouest du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Monsieur Laurent SIWIEC, adjoint équipements secteur centre du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Monsieur Valère GRIOT, ingénieur conducteur d'opération secteur centre du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Madame Blandine SCHAAF, adjoint équipements secteur est, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Article 16

En cas d'empêchement de Monsieur Franck FOUCHÈRE, directeur des systèmes d'information du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, délégation est donnée à :

- Monsieur Olivier SAVIN, directeur adjoint du système d'information du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, E, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Monsieur Jean-François KERVINIO, directeur adjoint du système d'information du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, E, H, relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Article 17

En cas d'empêchement de Monsieur Gilles DULUC, directeur de la recherche et de l'Innovation du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, délégation est donnée à :

- Madame Mélody MARTIN, directrice adjointe de la recherche et de l'Innovation du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (pour les numéros 2, 6, 7, 8 et 10), G, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Madame Joëlle SUC, responsable de cellule recherche et innovation du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci dans la limite de 2500€ pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (numéros 2,6 et 10) de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Madame Audrey JAFFRELO, responsable de cellule recherche et innovation du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci dans la limite de 2500€ pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (numéros 2,6 et 10) de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- Madame Shpresa LUZHA, responsable de cellule recherche et innovation du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci dans la limite de 2500€ pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (numéros 2,6 et 10) de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Article 18

En cas d'empêchement de Madame Virginie BARRABÉ, directrice de la communication et des affaires culturelles du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord-Université de Paris, délégation est donnée à :

- Madame Line N'GUYEN, directrice de la communication adjointe du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord-Université de Paris à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes J relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Article 19

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris déterminé par l'arrêté n° 2013318-0006 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer dans les hôpitaux Adélaïde-Hautval, Beaujon, Bichat-Claude Bernard, Bretonneau, Louis-Mourier du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

Hôpitaux Beaujon, Bichat-Claude Bernard, Bretonneau :

- Maryline ACREMENT, Attachée d'Administration Hospitalière ;
- Camille CHINON, Attachée d'Administration Hospitalière ;
- Dalila FLICI, Adjointe des Cadres Hospitaliers ;
- Danièle GAREL, Attachée d'Administration Hospitalière ;
- Anthony HAMON, Ingénieur Biomédical ;
- Audrey JAFFRELO, Attachée d'Administration Hospitalière ;
- Sébastien LIONI, Technicien Supérieur Hospitalier ;
- Marie NOBILI, Adjoint des Cadres Hospitaliers ;
- Béatrice ROUYER, Cadre supérieur de santé ;
- Nathalie SERFAS, Ingénieure biomédicale ;
- Franck VALY, Ingénieur informatique ;
- Marc VANICATTE, Ingénieur biomédical ;
- Sophie VIANE, Adjointe des Cadres Hospitaliers ;
- Carole PREVORS, Attachée d'Administration Hospitalière.
- Alain BENTOUNSI, Coordonnateur général des soins ;
- Elise BEROLATTI, Directrice d'hôpital ;
- Pierre-Christophe CATHELINEAU, Directeur d'hôpital ;
- Maria DEVAUD, Directrice des soins et des activités paramédicales ;
- Julie DIGEON, Directrice d'hôpital ;
- Hélène GENDREAU, Directrice d'hôpital ;
- Arnaud GIRAUDET, Directeur d'hôpital ;
- Samia IBEGAZENE, Directrice d'hôpital ;
- Pauline MAISANI, Directrice d'hôpital ;
- Pierre ROSMORDUC, Directeur d'hôpital ;
- Karine CORBRION, Directrice des soins et des activités paramédicales ;
- Nicolas DELMAS, Directeur d'hôpital
- Axel JULIEN, Directeur d'hôpital

Hôpital Adélaïde-Hautval :

- Henri PHAM, Attaché d'Administration Hospitalière ;
- Sylvie KARCHER, Cadre de Santé ;
- Isabelle NYOBE NLEND, Cadre de Santé ;
- Hamida NEHAL, Cadre de Santé ;
- Marcel MALOR-NERINY, Référent Ressources Humaines.

Hôpital Louis-Mourier :

- Nasera ATHMANI BENTAHAR, Adjoint des cadres hospitaliers ;
- Christel COEURDEROY, Technicien Supérieur Hospitalier ;
- Valérie COURAGE, Cadre de Santé ;
- Soraya FEKKAR, Directrice d'IFSI ;
- Christelle SOUPRAYA, Adjoint des Cadres Hospitaliers ;
- Saïda RACHID, Cadre de Santé ;
- Fatima THOR, Directrice des soins ;
- Lydia GUILLERME, Cadre de Santé ;
- Ludovic TRIPAULT, Directeur des soins et des activités paramédicales.
- Elisabeth DELAGREVERIE, Directrice des soins et des activités paramédicales

Article 20

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution directeur du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris déterminé par l'arrêté n° 2013318-0006 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer à l'hôpital Robert-Debré en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

- Claire DECOUTY BERNABEU, Attachée d'Administration Hospitalière ;
- Anita FOUREAU, Coordonnatrice générale de soins ;
- Hélène GILARDI, Directrice d'hôpital ;
- Shpresa LUZHA, Adjoint des Cadres Hospitaliers (doublé par un DH) ;
- Stéphane POIGNANT, Ingénieur hospitalier ;
- Blandine SCHAAFF, Ingénieur hospitalier ;
- Johanne MENU, Directrice d'hôpital.
- Paul TAIEB, Directeur d'hôpital
- Marc YVON, Directeur d'hôpital ;

Article 21

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution directeur du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Nord - Université de Paris déterminé par l'arrêté n° 2013318-0006 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer des hôpitaux Saint-Louis, Lariboisière, Fernand Widal en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

- Hakima AOUICI, Attachée d'Administration Hospitalière ;
- Laure BARROUILLET, Attachée d'Administration Hospitalière ;
- Marie-Claude BOURGOIN, Attachée d'Administration Hospitalière ;
- Sébastien BRION, Technicien Supérieur Hospitalier ;
- Arnaud GUILLET, Attaché d'Administration Hospitalière ;
- Bérengère DEFORGE, Attachée d'Administration Hospitalière ;
- Line NGUYEN, Attachée d'Administration Hospitalière
- Joëlle SUC, Attachée d'Administration Hospitalière ;
- Sandrine Rachel ZERBIB, Attachée d'Administration Hospitalière.
- Antoine DRO, Ingénieur biomédical ;
- Josette GASCON, Attachée d'Administration Hospitalière
- Marcel GRAU, Attaché d'Administration Hospitalière ;
- Clément BRUNON, Ingénieur hospitalier ;
- Marie-Claude MANOIR, Attachée d'Administration Hospitalière ;
- Marion RENON, Attachée d'Administration Hospitalière ;
- Laura TREVISAN, Ingénieure hospitalière ;
- Emmanuel WAISS, Attaché d'Administration Hospitalière ;
- Vincent-Nicolas DELPECH, Directeur d'hôpital
- Pierre BOSSER, Directeur d'hôpital ;
- Florent BOUSQUIE, Directeur d'hôpital ;
- Myriam CHEVILLARD, Directrice des Soins et des activités paramédicales ;
- Clément CORRIOL, Directeur d'hôpital ;
- Gilles DULUC, Directeur d'hôpital ;
- Romain DUVERNOIS, Ingénieur hospitalier ;
- Christophe HOUZE, Directeur des soins et des activités paramédicales ;
- Bénédicte ISABEY, Directrice d'hôpital ;
- Ladislas KARSENTY, Directeur d'hôpital
- Anna SEBBAG, Directrice d'hôpital

Article 22

L'arrêté de délégation de signature n°75-2019-12-12-006 du 12 décembre 2019 est abrogé.

Article 23

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 23 janvier 2020,

Vincent-Nicolas DELPECH

Directeur du Groupe Hospitalo-Universitaire
AP-HP.Nord - Université de Paris

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2020-01-23-008

Arrêté de subdélégation marchés - Groupe Hospitalo-Universitaire « AP-HP.Nord - Université de Paris »

Arrêté de délégation de signature
N°

Le Directeur du Groupe Hospitalo-Universitaire « AP-HP.Nord - Université de Paris » regroupant les Hôpitaux Bichat-Claude Bernard, Beaujon, Louis-Mourier, Bretonneau et Adelaïde-Hautval, Saint Louis, Lariboisière, Fernand Widal et Robert-Debré

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-4, L.6143-7, L.6145-8, L.6145-9, R.6147-5, D.6143-33 à 35, R.6145-5 à 9,

Vu l'article R.6143-38 du Code de la santé publique,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directorial n°2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directorial n° 75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016 modifié portant délégation de signature du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur.

Vu l'arrêté directorial n° 2019-030 du 3 juillet 2019 modifiant l'organisation interne de l'AP-HP,

A R R E T E

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée à

- Madame Hélène GILARDI, Adjointe au directeur du Groupe Hospitalo-Universitaire « AP-HP.Nord - Université de Paris »
- Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, Secrétaire Général chargé des finances et du contrôle de gestion du Groupe Hospitalo-Universitaire « AP-HP.Nord - Université de Paris »

en vue de signer, au nom du Directeur et en son absence, les pièces nécessaires à la préparation, la passation et à l'exécution des marchés.

ARTICLE 2 : Délégation de signature est donnée à

- Madame Pauline MAISANI, directrice des Hôpitaux Bichat-Claude Bernard, Beaujon
- Madame Benedicte ISABEY, directrice des Hôpitaux Lariboisière, Fernand Widal
- Monsieur Florent BOUSQUIÉ, directeur des Hôpitaux Saint Louis, Robert-Debré
- Monsieur Ludovic TRIPAULT directeur de l'Hôpital Louis-Mourier,
- Madame Florence KANIA, directrice des Hôpitaux Bretonneau et Adelaïde Hautval

en vue de signer, au nom du Directeur et en son absence, les pièces nécessaires à la préparation, la passation et à l'exécution des marchés passés pour le compte du Groupe Hospitalo-Universitaire « AP-HP.Nord-Université de Paris ».

ARTICLE 3 : Délégation de signature est donnée à :

- Monsieur Romain DUVERNOIS, directeur des approvisionnements, des services économiques et logistiques,

en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°,7°,8°, 9°, 10° et 12° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°,7°, 8°, 9°,10°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.

ARTICLE 4 : Délégation de signature est donnée aux cadres suivants en vue de signer dans les domaines relevant de leurs compétences, les actes nécessaires à la préparation, à la passation et à l'exécution des marchés définis à l'article 2 et 3 F de l'arrêté directorial modifié du 04 mai 2016, passés pour le compte du Groupe Hospitalo-Universitaire « AP-HP.Nord - Université de Paris », comme suit:

Pour la Cellule marchés :

- Madame Danielle GAREL, responsable Cellule marchés
- Monsieur Jean-Baptiste TOLSA, responsable Cellule marchés

en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°,7°,8° (à l'exception de l'attribution), 10° et 12° de l'article 2 B ;

Pour la direction des investissements et de la maintenance

- Monsieur Olivier VILAIN, directeur investissements et maintenance
- Monsieur Moussa TOURE, directeur grands projets et organisation
- Monsieur Stéphane POIGNANT, directeur adjoint investissements et maintenance
- Monsieur Arsène LOLLICHON, directeur adjoint investissements et maintenance
- Monsieur Benoit CHABANEL, directeur adjoint investissements et maintenance

en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.

- Anthony HAMON, adjoint équipements secteur ouest
- Dominique NOUYOUX, adjoint immobilier secteur ouest
- Laurent SIWIEC, adjoint équipements secteur centre
- Valère GRIOT, ingénieur, conducteur d'opération secteur centre
- Blandine SCHAAFF, adjointe équipements secteur est

en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 5°, 6°, 8°, 11°, 13° de l'article 2 C.

Pour la direction approvisionnements, des services économiques et logistiques :

- Madame Marie-Claude MANOIR, responsable service achat
- Madame Caroline CUVELLIER, adjointe au responsable service achat
- Monsieur Patrick DIDIER, adjoint au responsable service achat

en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 5°, 6°, 8°, 11°, 13° de l'article 2 C.

Pour la direction des systèmes d'information :

- Monsieur Franck FOUCHERE, directeur du système d'information, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.
- En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Franck FOUCHERE, délégation est donnée à Monsieur Olivier SAVIN, directeur du système d'information adjoint, Monsieur Jean-François KERVINIO, responsable projets et applications, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.

Pour la direction des finances et du contrôle de gestion :

- Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, Secrétaire Général chargé des finances et du contrôle de gestion, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.
- En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, délégation est donnée à Monsieur Pierre ROSMORDUC, directeur des finances adjoint, à Madame Claire DECOUTY directrice des finances adjointe, Monsieur Axel JULIEN, directeur des finances adjoint et Monsieur Paul TAIEB, directeur des finances adjoint en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.

Pour la direction des ressources humaines :

- Monsieur Clément CORRIOL, directeur des ressources humaines, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.
- En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Clément CORRIOL, délégation est donnée à Madame Samia IBEGAZENE directrice des ressources humaines adjointe, à Madame Hélène GENDREAU directrice des ressources humaines adjointe, à Monsieur Pierre BOSSER directeur des ressources humaines adjoint, à Monsieur Nicolas DELMAS directeur des ressources humaines adjoint, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C

Pour la direction de la recherche et de l'innovation :

- Monsieur Gilles DULUC directeur de la recherche, de l'innovation, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.
- En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Gilles DULUC, délégation est donnée à Madame Melody MARTIN, directrice adjointe de la recherche, de l'innovation, Madame Joëlle SUC, responsable de cellule recherche et innovation, Madame Audrey JAFFRELO, responsable de cellule recherche et innovation, Madame Shpreza LUZHA, responsable de cellule recherche et innovation, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 13, 14° de l'article 2 C.

Pour la direction des affaires médicales :

- Monsieur Stéphane LAFFON, directeur des affaires médicales, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.
- En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Stéphane LAFFON, délégation est donnée à Madame Johanne MENU, directrice des affaires médicales adjointe, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.

ARTICLE 5 : Copie du présent arrêté est transmise au service facturier et à la délégation à la coordination des politiques d'achat, conformément à l'article 6 de l'arrêté directorial n° 75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016 modifié portant délégation de signature du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur.

ARTICLE 6 : Les arrêtés de délégation de signature n°75-2018-02-15-013 du 16 février 2018, n°75-2019-05-06-013 du 6 mai 2019 et n°2017-19 du 8 décembre 2017 sont abrogés.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 23 janvier 2020

Vincent-Nicolas DELPECH,

Directeur du Groupe Hospitalo-Universitaire
AP-HP.Nord - Université de Paris

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris

75-2020-01-27-001

Arrêté portant délégation de signature - PCRP 18-19-20

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE-DE-FRANCE ET DE PARIS
PCRP 18-19-20
61 rue Eugène Carrière 75018 PARIS
17 Place de l'Argonne 75019 PARIS
6 rue Paganini 75020 PARIS

ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

La responsable du pôle de contrôle des revenus et du patrimoine des 18ème , 19ème et 20ème arrondissements :

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1er

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office dans la limite précisée dans les tableaux ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet dans la limite précisée dans les tableaux ci-dessous ;

a) aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

Nom et prénom	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
M ABADIE Serge	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	7 500 €
Mme BERTHELOT Sophie	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	7 500 €
Mme BOISSIER Marine	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	7 500 €
M. CANIER Jacques-Pierre	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	7 500 €

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Nom et prénom	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
Mme ENJOLRAS Brigitte	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	7 500 €
M ESCOT Cyrille	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	7 500 €
Mme GIRARDOT-BOUAOULI Djohar	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	7 500 €
Mme HUBERT-DUPONT Isabelle	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	7 500 €
M PANTALACCI François	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	7 500 €
M SALLER Philippe	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	7 500 €
Mme TANGUY Laurence	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	7 500 €
M TUNE Frédéric	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	7 500 €
Mme WESTRELIN Evelyne	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	7 500 €

b) aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

Nom et prénom	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
Mme BONFIGLIO Isabelle	Contrôleuse principale des finances publiques	10 000 €	5 000 €
Mme BREILLAT Véronique	Contrôleuse principale des finances publiques	10 000 €	5 000 €
M DESPEYSSES Serge	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	5 000 €
M. MOREAU Dominique	Contrôleur principal des finances publiques	10 000 €	5 000 €
M. RHETIER Laetitia	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	5 000 €

c) aux agents des finances publiques de catégorie c désignés ci-après :

Nom et prénom	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
M MAILLOT Loic	Agent des finances publiques	2 000 €	2 000 €
M ROUSSEAU Fabrice	Agent des finances publiques	2 000 €	2 000 €

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 27 janvier 2020

La responsable du PCRP 18-19-20

Signé

Nathalie SBRISSA

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris

75-2020-01-27-002

Arrêté portant délégation de signature - PCRP des 5ème et 14ème arrondissements

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE-DE-FRANCE ET DE PARIS
PCRP des 5ème et 14ème arrondissements.
5ème : 18 à 22, rue Geoffroy St Hilaire - 75230 Paris Cedex 05
14ème : 29, rue du Moulin Vert - 75675 Paris Cedex 14

ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

La responsable du pôle de contrôle des revenus et du patrimoine des 5ème et 14ème arrondissements :

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1er

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office dans la limite précisée dans les tableaux ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet dans la limite précisée dans les tableaux ci-dessous ;

a) aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

Nom et prénom	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
Mme BARRIERE Anne	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	5 000 €
Mme CHALARD Marie-Josette	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	5 000 €
Mme FAVREAU Jacqueline	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	5 000 €
M. MICKELER Pierre	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	5 000 €
M. ROBERT Jérémie	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	5 000 €

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

b) aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

Nom et prénom	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
M. AUPERT Stéphane	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	5 000 €
Mme BOISSON Frédérique	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	5 000 €
M. JACQUET - CRETIDES Frédéric	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	5 000 €
M. MARTIN Louis	Contrôleur principal des finances publiques	10 000 €	5 000 €
M. POILLOT Bernard	Contrôleur principal des finances publiques	10 000 €	5 000 €
Mme ROSSIGNOL Élisabeth	Contrôleuse principale des finances publiques	10 000 €	5 000 €
M. SOULIER Fabian	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	5 000 €

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 27 janvier 2020

La responsable du pôle de contrôle des revenus et du patrimoine des 5ème et 14ème arrondissements.

Signé

Brigitte VAPPEREAU

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris

75-2020-01-27-003

Arrêté portant délégation de signature - Pôle Pilotage et Ressources - DRFIP 75

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DE PARIS

94 rue Réaumur

75104 PARIS CEDEX 02

DELEGATION DE SIGNATURE

L'Administrateur général des Finances publiques
Directeur régional des Finances publiques
d'Ile-de-France et de Paris

- Vu le décret n°2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;
- Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;
- Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Vu le décret du 11 septembre 2017 portant nomination de M. Pierre-Louis MARIEL, Administrateur général des Finances publiques, en qualité de directeur régional des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris ;
- Vu la décision du directeur général des Finances publiques en date du 13 septembre 2017 fixant au 9 octobre 2017 la date d'installation de M. Pierre-Louis MARIEL dans les fonctions de directeur régional des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris ;

ARRETE

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

POLE PILOTAGE ET RESSOURCES

DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

Mme Catherine MANGAS, Administratrice des Finances publiques, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du Pôle Pilotage et Ressources
Mme Muriel PETITJEAN, Administratrice des Finances publiques, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du Pôle Pilotage et Ressources
Mme Lydia DAIGREMONT, Administratrice des Finances publiques adjoint, chef de la division Grandes campagnes et Missions spécifiques, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division, et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la Formation professionnelle.
M. Jean-François PLOUGONVEN, Administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la division Service aux agents et relations sociales, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division, et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la Formation professionnelle.
Mme Anne GRANVAL, Administratrice des Finances publiques adjoint, chef de la division Formation professionnelle, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division, et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la Formation professionnelle.
Mme Emmanuelle CREUZET, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, chef de la division Budget, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division, et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique.
M. André SAINTVOIRIN, Administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la division Immobilier, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division, et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique.
Mme Valérie BERREBI, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, adjointe au chef de la Division Immobilier, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division, et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique.
Mme Jocelyne BASS, Inspectrice principale des Finances publiques, chef de la division Logistique, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division, et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique.
Mme Agnès BOUTRY, Administratrice des Finances publiques adjoint, chef de la division Pilotage, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division, et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Stratégie.

Mme Floriane DUCROZ, Administratrice des Finances publiques adjoint, chef de la division Contrôle de gestion, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division, et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Stratégie.

DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

Nom – Prénom – Grade – Fonction	Pouvoir
DIVISION VIE DE L'AGENT ET CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL	
Mme Marie-Pierre LOTRIAN Inspectrice divisionnaire des Finances publiques Adjointe au chef de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Laurence GROLLET Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Emilie MALPHETTES Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. David LETERRIER Inspecteur des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Béatrice DALLOT Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Annie LE MAREC Inspectrice des Finances publiques Assistante de prévention	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Serge DEMKOFF Inspecteur des Finances publiques Correspondant Handicap	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

DIVISION GESTION DES CARRIERES	
M. Philippe MARIN Inspecteur principal des Finances publiques Adjoint au chef de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Christian FREYERMUTH Inspecteur des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Karine LIGNAC Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Sophie SIRVENT Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

DIVISION FORMATION PROFESSIONNELLE	
M. Richard BELLOSO Inspecteur principal des Finances publiques Service des concours	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Alain ROUYER Inspecteur principal des Finances publiques Service Formations	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

DIVISION BUDGET	
Mme Alice AUBRY Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

DIVISION IMMOBILIER	
Mme Stéphanie DEMERVILLE Inspectrice divisionnaire des Finances publiques – Adjointe au chef de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Valérie BERREBI Inspectrice divisionnaire des Finances publiques – Adjointe au chef de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

DIVISION LOGISTIQUE	
Mme Sylvie BELLIER Inspectrice principale des Finances publiques Adjointe au chef de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Pascale DESCHEMAEKER Inspectrice divisionnaire des Finances publiques Adjointe au chef de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

DIVISION PILOTAGE	
M. Bertrand GAUSSEM Inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale Adjoint au chef de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de Paris.

Paris, le 27 janvier 2020

Signé

Pierre-Louis MARIEL